

# Report de l'Assemblée Générale Annuelle 2020 d'Atos

**Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2020** – Le Conseil d'administration, qui s'est réuni hier, a pris la décision, compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de Covid-19, de reporter la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle initialement prévue le 14 mai 2020 au 26 juin 2020, souhaitant permettre aux actionnaires de participer de façon effective à l'Assemblée.

Les informations relatives aux autres dispositions prises pour la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle seront communiquées dès que possible.

\*\*\*\*

## **A propos d'Atos**

Atos est un leader international de la transformation digitale avec 110 000 collaborateurs dans 73 pays et un chiffre d'affaires annuel de 12 milliards d'euros. Numéro un européen du Cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs, le Groupe fournit des solutions intégrées de Cloud Hybride Orchestré, Big Data, Applications Métiers et Environnement de Travail Connecté. Partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Groupe exerce ses activités sous les marques Atos, Atos|Syntel, et Unify. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

La raison d'être d'Atos est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le Groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

## **Contact**

Pour plus d'information, merci de contacter :

### **Relations Investisseurs :**

Gilles Arditti

+33 1 73 26 00 66

[gilles.arditti@atos.net](mailto:gilles.arditti@atos.net)

## **Pièce jointe**

- [Atos – Report de l'Assemblée Générale Annuelle 2020 d'Atos](#)